Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

Herausgeber: Association des musiciens suisses

Band: 3 (1909-1910)

Heft: 9

Rubrik: La musique en Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Musique en Suisse.

Suisse romande

Avis important aux artistes, aux sociétés de musique, aux organisateurs de concerts

La Direction de la « Vie Musicale » prie d'adresser dès ce jour les billets de concerts :

pour GENÈVE, à M. Edmond Monod, professeur, Boulevard de la Tour, 8 ;

pour NEUCHATEL, à M. Max-E. Porret, Dr en droit.

Genève. Ces lignes auront quitté Genève quand le quatuor Berber donnera sa troisième séance. Le seul concert dont j'aie à rendre compte est le 5me concert d'abonnement. Je suis heureux que cette accalmie me permette d'examiner avec quelques détails une œuvre nouvelle qui en vaut la peine, la symphonie en *ut mineur* de M. Ernest Bloch. De cette symphonie, composée il y a déjà neuf ou dix ans, le largo et le vivace ont été exécutés à Bâle en 1903. M. Stavenhagen en a donné samedi dernier la première audition intégrale. On ne se douterait guère, en l'écoutant, qu'elle a été écrite à l'âge où beaucoup de compositeurs ne sont encore que des élèves. Seules quelques rares inexpériences dans l'orchestration, et quelques réminiscences décèlent l'*œuvre de jeunesse*. L'aisance élégante avec laquelle le compositeur développe ses motifs, la polyphonie toujours intéressante et claire malgré sa complication, le style d'une homogénéité remarquable révèlent au contraire un talent très sûr de lui-même, une maîtrise merveilleuse chez un jeune bomme de vingt-un ans.

Ce qui est jeune, dans la meilleure acception du terme, c'est le souffle ardent et sincère qui anime l'œuvre d'un bout à l'autre et qui se communique à l'auditeur.

La symphonie débute par une sorte de long *Lento* qui commence et termine le premier morceau et qui est, à mon avis, une des meilleures parties de l'œuvre ; le principal thème, dont les volutes se poursuivent en imitation canonique d'un instrument *solo* à l'autre, est d'un charme pénétrant, qu'on regrette de voir s'altérer lorsque les cuivres reprennent le thème en *ff*.

Le *Largo* est intitulé : « de bonheur... de foi.... », l'inspiration en est moins originale que celle du reste de la symphonie, mais elle est d'une grâce captivante, sensuelle par endroits. « Le bonheur », dont le thème principal du largo éveille en nous l'idée n'a pas sa source dans la « foi »,.. d'ailleurs l'auditeur est averti qu'il ne peut pas chercher dans la symphonie de M. Bloch une philosophie ; au point de vue musical, qui seul nous intéresse, le morceau est empreint d'une sérénité et d'une douceur qui contrastent agréablement avec la première partie.

La troisième partie me parut être la plus remarquable. C'est un scherzo à *6/8* avec trio, de forme à peu près classique, d'une facture irréprochable. Je ne sais ce qui me plaît le plus dans ce morceau, du scherzo proprement dit, écrit en tonalité mineure sans altération (ancien ton éolien) et auquel l'orchestration spirituelle (avec emploi de xylophone) donne quelque chose de grotesquement macabre; ou du thème du trio dans lequel la seconde moitié de chaque phrase est gracieusement écourtée (3 temps, puis 2, au lieu de 4 — deux fois deux temps — du début); ou encore de la géniale régression qui suit le trio, et par un crescendo formidable ramène le premier thème.

Le finale est un *fugato* un peu scholastique peut-être, mais d'une grande puissance. Le saut de septième descendante du thème y est ingénieusement utilisé

vers le milieu au profit de modulations impressives; la symphonie se termine par une *coda* au mouvement large, de grande allure, où l'on salue avec joie le retour des thèmes principaux de l'œuvre.

M. Stavenhagen et ses musiciens ont interprété l'œuvre de M. Bloch avec une bienveillance évidente et une perfection relative étonnante, si l'on songe au petit nombre des répétitions. M. Stavenhagen a dirigé ensuite avec sa *maëstria* habituelle, avec sa connaissance et sa compréhension approfondies de l'œuvre de Wagner, les beaux Préludes des 3me et 1er actes des *Maîtres-Chanteurs*.

La soliste de la soirée était Mme Marie Panthès. Cette excellente artiste est si bien connue des lecteurs de la « Vie Musicale » que je n'ai pas à refaire ici l'éloge de son talent. Elle a interprété avec beaucoup de charme le concerto en *mi mineur* de Chopin, encadré par les deux préludes de Wagner et tout apeuré de se trouver en pareille compagnie. En effet ce concerto, chéri de beaucoup de pianistes, et si riche en exquises inspirations mélodiques et pianistiques, est d'une pauvreté navrante en fait d'orchestration; il est même pauvre en idées musicales, à part les mélodies confiées au piano. On se demande à quoi sert l'orchestre, et on félicite M. Stavenhagen d'avoir, d'accord avec la soliste, supprimé les longs *tutti*. Il faut savoir gré aussi à Mme Panthès d'avoir, comme on le fait fréquemment, transformé certains passages, sans en altérer l'esprit, de manière à les adapter à la puissance des instruments modernes et aux exigences d'une salle aussi vaste que le Théâtre. Je n'ai guère regretté, pour ma part, que la disparition des trilles de la main gauche, à la fin de la première partie. L'accompagnement discret de l'orchestre a permis à l'éminente pianiste de faire preuve, dans l'interprétation, d'un tact, d'une mesure dont on ne saurait trop la louer : rien d'exagéré, ni dans les déploiements de force, ni dans le *rubato*, ni dans les *tempi ;* une limpidité exquise dans tous les passages de doigts, un soin constant de la gradation des sonorités et des valeurs dans les *ritardandi* et le *poco a poco a tempo*. L'œuvre a vite vieilli, et paraît déjà démodée; il ne convient pas de vouloir en faire à tout prix un *grand concerto* moderne; Mme Panthès l'a senti, et son interprétation n'a que gagné à demeurer féminine.

Je tiens à mentionner en terminant la conférence faite le 23 décembre par M. Jaques-Dalcroze sur le Rythme dans l'Education. Après avoir exposé sa « méthode » et en avoir fait même l'apologie, le conférencier a développé une thèse intéressante relative à l'action dramatique dans le théâtre lyrique moderne. L'idéal de Wagner, a-t-il dit en substance, l'intime pénétration de la poésie, de la musique et du geste, pour former l'art intégral, — cet idéal ne sera réalisé que lorsque les acteurs sauront mettre leurs gestes en harmonie complète avec la musique de l'orchestre. A cet effet, il est nécessaire : 1o que la musique destinée à la scène comporte une interprétation par les gestes; — 2o qu'acteur et régisseur connaissent à fond la partition, que l'acteur la sente vibrer en lui et tendre à l'action, au mouvement; — 3o qu'une éducation préalable habitue les membres de l'interprète à obéir spontanément, d'abord consciemment, puis instinctivement aux injonctions de la musique.

Il faudrait plus de place que je n'en ai ici pour discuter ces idées intéressantes. Si elles se propagent avec la même rapidité que la gymnastique rythmique elle-même, il me paraît probable que nous assisterons à une renaissance, à une rénovation du ballet, qui pourra devenir une forme d'art supérieure. Mais j'ai un peu peur de voir des chanteurs d'opéra illustrer et surtout *rythmer* par le geste la musique de l'orchestre. Pour ne pas être insupportables à regarder, il leur faudra posséder, outre la voix et le talent musical et dramatique, une sensibilité spéciale très développée, un tact aussi affiné que celui de M. Jaques-Dalcroze lui-même. Wagner, par exemple, obtient des effets saisissants en paraphrasant dans l'orchestre ce qui se passe dans l'*inconscient* des personnages, ce qu'évidemment aucun mouvement de leur physionomie ne doit trahir. Même en dehors de ces cas exceptionnels, les mouvements naturels sont très rarement rythmés; la *mesure* est une stylisation à laquelle répugne l'action dramatique naturelle... A quelles exagérations n'arriverait-on pas fatalement, dans les théâtres où M. Jaques-Dalcroze lui-même n'aurait pas dirigé les répétitions, lui dont le sens artistique si

sûr, ne permettra jamais à une théorie, fût-ce la sienne propre, d'aller à l'encontre de l'art lui-même ! Hâtons-nous d'ajouter que le conférencier s'est borné à exposer une idée qui est peut-être féconde, et que lui-même considérerait comme prématurée toute indication précise des moyens à employer pour sa réalisation.

EDMOND MONOD.

La Chaux-de-Fonds. M. Charles Schneider, le jeune et enthousiaste organiste, a profité de son séjour en Suisse, pour procurer à ses fidèles auditeurs des jouissances musicales trop rares, en même temps qu' « une heure d'élévation et de recueillement ». Dans un récital consacré tout entier à César Franck, il a exécuté une série d'œuvres du grand maître de l'orgue moderne : *Choral* (en *la*), *Cantabile, Pièce héroïque, Prélude, fugue et variation, Pastorale, Final.* Et entre temps, une jeune cantatrice, Mlle Berthe Pittet, a chanté de toute son âme quelques fragments du même maître.

Lausanne. Grâce aux concerts réguliers du Casino Lausanne-Ouchy où trois chefs préparent avec soin des menus variés à l'usage des habitués — je parle des concerts, non point du restaurant que l'on affirme par surcroît excellent, — la musique ne chôme plus jamais complètement chez nous. Dès le premier mercredi de l'année nouvelle, pour ne parler que des concerts symphoniques, M. Carl Ehrenberg groupait les fervents de l'art autour des noms de Schumann (Symphonie en *ut* majeur), Berlioz (Fragments de l'*Enfance du Christ*) et Rhené-Baton dont un *Menuet pour Monsieur, frère du Roy* fut une première audition fort bien accueillie. Par contre les petits morceaux symphoniques de Berlioz n'étaient point entendus pour la première fois à Lausanne, ainsi qu'on l'a prétendu par erreur. Il faut regretter — ceci soit dit en passant — la tendance d'une bonne partie de notre critique romande à ignorer tout ce qui s'est fait avant son « règne » et à s'imaginer qu'elle et ses protégés font des découvertes à chaque pas. Il n'y a rien là de bien grave évidemment, et je m'empresse de dire le succès de l'excellente harpiste de l'orchestre, Mlle Hélène Dutreux, à ce même concert.

Le mercredi suivant, c'était au tour de Mlle Hélène-M. Luquiens dont on a appris les triomphes à l'étranger et qui chanta avec orchestre quelques-uns des morceaux favoris de son répertoire : un air de *Ghismonda* de Händel, *La nuit entrant dans un jardin* d'Ed. Combe et la non moins exquise *Phydilé* de H. Duparc. A côté de la *IV*me de Beethoven et de l'ouverture *Patrie* de Bizet, l'orchestre jouait en vraie première audition un Prélude de *Tess* du baron Fr. d'Erlanger.

Pour n'avoir pu assister qu'à la répétition générale du IVme concert d'abonnement, je ne me sens pas le droit de parler comme il le faudrait de la belle *Symphonie* d'Albéric Magnard. Par bonheur, M. Ed. C. l'apprécie en des termes qui correspondent assez exactement à mon sentiment et je puis sans autre lui emprunter ce qui suit :

« Il faut savoir gré à M. Bloch de nous avoir fait entendre une symphonie d'Albéric Magnard. Ce musicien est un des artistes les plus sincères et les plus épris de musique pure que possède actuellement la France. Mais, fils de l'ancien directeur du *Figaro*, riche, vivant retiré à la campagne et dédaigneux de la réclame, ses œuvres sont très peu connues. Par l'élévation des idées, la pureté du style et la sobriété des moyens, cette symphonie en *si* bémol mineur a séduit les musiciens présents. Elle a moins plu au public, si j'en juge par les opinions recueillies dans les couloirs, et cela ne doit pas surprendre outre mesure. La faute en est pour une part à la symphonie elle-même, pour une autre à l'exécution. Le public commence toujours par résister à ce qui s'écarte de ses habitudes, et après la lourde instrumentation et les sonorités violentes auxquelles nous a accoutumé le romantisme allemand, cet orchestre limpide et sans recherche, — l'orchestre de Rameau, — ce renoncement volontaire à tout élément dramatique a paru un peu fade et monochrome. Il est juste de dire aussi que cette musique, essentiellement mélodique, dont la texture est si fine qu'elle en est transparente et que l'effet dépend, non de la masse, mais du détail, exige la perfection de tous les re-

gistres et surtout beaucoup d'ampleur et d'élasticité dans les cordes. Elle exige aussi un phrasé tout particulièrement soigné. Or les cordes de notre orchestre ont manqué en général de sonorité et le phrasé n'a pas eu l'envol et le chatoiement voulus.

La symphonie de Magnard est profondément, classiquement française. Elle l'est par le contenu autant que par la forme. Le premier mouvement adopte la coupe générale — mais très développée — de l'ouverture de Lully. Le *scherzo* est remplacé par des « danses » d'un joli caractère rustique : c'est le morceau qui a été le plus applaudi. Je lui préfère cependant la remarquable « pastorale » qui tient lieu de mouvement lent. Le *finale*, d'allure gaie, est très bien venu aussi. D'un bout à l'autre de la symphonie, aucune emphase, aucune longueur. Entendue une fois ou deux encore, surtout si elle était rendue avec plus de relief, cette symphonie, la première surprise passée, révélerait certainement des beautés qui, vendredi, sont restées inaperçues de beaucoup.

Il ne faut pas en vouloir à l'orchestre si l'exécution est restée inférieure à ce qu'il nous donne à l'ordinaire. Chaque style exige une patiente étude, et la musique allemande moderne, la wagnérienne surtout, est la plus déplorable préparation au style classique français. Ce dont nos musiciens sont capables dans une autre direction, nous en avons eu presque immédiatement un exemple dans une interprétation excellente du *Concerto grosso* de Hændel en *ré* mineur, et dans une exécution vraiment remarquable du « Venusberg » de *Tannhäuser*. Dans ces diverses œuvres, M. Bloch a fait preuve d'une grande souplesse et d'une indiscutable autorité. »

Quant au soliste, M. Ricardo Vinès, dont les mains étranges « évoquent sur le clavier l'image de deux grandes araignées agitant frénétiquement leurs longues pattes », il fut l'interprète admirable des admirables *Variations symphoniques* de César Franck, et l'on m'affirme de tous côtés qu'il joua en virtuose prodigieux, en musicien d'un goût parfait deux *Etudes* de Chopin, un *Scherzo* bien peu connu de Borodine, puis surtout les *Reflets dans l'eau* et les *Poissons d'or* de Cl. Debussy. L'Erard aux sonorités pures et cristallines sonnait merveilleusement sous les doigts d'un pianiste qui peut rivaliser avec les plus grands et que sa simplicité comme sa modestie rendent doublement sympathique.

G. H.

Le Locle. Nous sommes bien en retard pour signaler la complète réussite d'une tentative qui pouvait paraître hardie : l'exécution, en allemand, sous la direction de M. le prof. Lemcke, de *La Création* de J. Haydn. Grâce à un entraînement de plusieurs mois, l'excellent directeur a su faire de l' « Harmonie Liederkranz » et du « Chœur de l'Eglise allemande » renforcés une masse chorale très homogène et qu'un orchestre d'amateurs « La Symphonie », qui a du reste tout un passé musical, a soutenu avec beaucoup de tact et d'habileté. Les solistes : Mlle Emmy Gysler (Zurich), MM. P. Boepple (Bâle) et J. Hurlimann (Zurich) qui furent tous trois très appréciés, tandis qu'à l'orgue, le pasteur musicien bien connu, M. Ch. Ecklin, accompagna avec autant de sûreté que de discrétion.

Il faut louer sans réserves de telles entreprises de décentralisation artistique, et nous voulons espérer que M. Lemcke ne s'en tiendra pas à son coup d'essai puisque ce fut un coup de maître.

Neuchâtel. Débuter au lendemain de la trève des confiseurs, et n'avoir comme sujet de chronique que la « perspective » du troisième concert d'abonnement, c'est là une mésaventure quelque peu désagréable pour un chroniqueur musical. Les trois derniers mois ont été, il est vrai, fort nourris, et ce fut une vraie aubaine pour nous d'y échapper pendant le « congé » que les vicissitudes de l'existence nous avaient procuré... Mais ce sont là « tempi passati » et il n'y a pas à y revenir.

Dans ces conditions, me voici forcé, Monsieur le Rédacteur, pour ne pas vous faire faux bond dès le premier numéro, de me réfugier dans le domaine des « souvenirs locaux, projets, réformes, questions d'enseignement » que vous voulez bien m'indiquer pour les quinzaines de disette. Hélas ! les questions d'enseigne-

ment sont quasi-inexistantes à Neuchâtel : notre Commission scolaire est rétive aux innovations, et voilà des années que le bon professeur Christian Furer s'obstine avec ses propres forces à faire de la méthode Jaques-Dalcroze, sans arriver à lui donner la sanction officielle... Des projets, il y a dans l'air la « Fête fédérale de chant » que nos deux chœurs d'hommes, l'Orphéon et le Frohsinn, désireraient organiser en 1912, et qu'un Comité d'initiative examine avec circonspection : il y aura confabulation le 23 de ce mois entre ce comité et celui de la Société fédérale. Qu'en sortira-t-il ? On parle de la nécessité de modifier au préalable le règlement de concours, afin de diviser l'énorme masse de 4000 chanteurs, qui constitue le « Chant populaire difficile ». On parle aussi de la difficulté où l'on serait à Neuchâtel de loger convenablement ces messieurs du « Kunstgesang », tous personnages plus ou moins considérables des grandes villes de la Suisse allemande. Nous aurons l'occasion d'en causer dans notre prochaine chronique.

Et qu'y a-t-il encore?... La « grande Salle », sans doute ! Mais est-ce encore une question musicale? On peut en douter : à la dernière séance, des sociétés locales, la Chorale n'était pas représentée, ou ne l'était qu'au sein du Comité référendaire ; le Comité des Concerts d'abonnement y assistait en curieux et a eu l'air de s'y fort divertir. Le groupe qui préside à nos destinées musicales a ainsi l'air de se désintéresser de la Grande Salle et on ne saurait l'en blâmer. Parions même que la jolie petite salle de deux cents personnes, prévue dans le dernier projet officiel, et qui conviendrait admirablement à notre quatuor à cordes, ne lui ralliera pas un seul des fervents de la « Musique de chambre » !... La Grande Salle sera avant tout un lieu de réunions et de fêtes pour nos Sociétés locales : si nos Concerts peuvent s'y loger, tant mieux, si non, tant pis !... Tel est le raisonnement officiel.

Il nous paraît donc inutile de disserter indéfiniment dans la « Vie musicale » sur un projet qui ne l'intéresse que très indirectement. Est-ce à dire que nos Concerts sont parfaitement logés et qu'il n'y ait rien à faire dans ce domaine. Hélas, non ! Sans doute l'acoustique est excellente au Temple du Bas comme à la Salle des Conférences ; mais le public lui-même est très à l'étroit et fort mal logé tant dans l'un que dans l'autre. Au premier, il n'y a naturellement aucun vestiaire ; à la seconde, il y en a un peu partout, dans le vestibule, au sous-sol, et l'encombrement qui s'y produit à l'entrée et à la sortie est des plus désagréables.

Rien ne fait cependant prévoir un changement quelconque. Le Comité de la Chorale est continuellement absorbé par la recherche d'un renfort de voix masculines, et celui de la Société de Musique est à peine remis de l'anxiété à laquelle il a été en proie l'été dernier quand il a dû réengager un orchestre et qu'il lui a fallu résoudre la question : Berne ou Lausanne ? Tout fait donc prévoir que ce n'est pas Neuchâtel qui inaugurera la première Tonhalle romande, selon le plan préconisé par M. Ed. Combe dans la « Semaine Littéraire » ? Et cependant qui sait? Nous commençons, nous aussi, à être en proie à la démolition des vieux pâtés de maisons, et à leur réédification à la nouvelle mode. N'y aurait-il pas moyen de « fourrer » à l'intérieur de l'un d'eux une Salle de Concerts ? Il y a là sans doute une combinaison financière et artistique à trouver ; mais à Neuchâtel, où l'on cultive à la fois la musique et la finance, cette solution n'a, théoriquement, rien d'impossible. A Saint-Gall, on a bien trouvé pour la nouvelle Tonhalle près de cinq cent mille francs de dons particuliers !

MAX-E. PORRET.

Suisse allemande.

N.-B. — Le manque de place et la réorganisation de notre service d'informations de la Suisse allemande nous obligent à remettre au prochain numéro la suite de nos chroniques.